

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 MAI 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**GRUPPAMENTU DI CUMANDE CULLETTIVITÀ DI
CORSICA - MDPH-CC (TITULI RISTURANTE)**

**GROUPEMENT DE COMMANDES COLLECTIVITÉ DE
CORSE - MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE (TITRES RESTAURANTS)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse procédera au mois d'août 2021 au lancement des marchés relatifs à la fourniture de titres repas.

En application de l'article L. 2113.6 et suivants du Code de la commande publique, il vous est proposé de constituer pour cette nouvelle consultation, comme précédemment, un nouveau groupement de commandes entre la Collectivité de Corse et la Maison des Personnes Handicapées.

Ce groupement permettra de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser l'action administrative en ne lançant qu'une seule consultation au lieu de deux.

Dans cette même logique, il sera proposé à votre assemblée des mutualisations des services notamment concernant les chèques à valeur faciale.

Les modalités sont les suivantes :

- La CdC assure le rôle de coordonnateur du groupement de commandes.
- Le coordonnateur mène, dans le respect des règles prévues par le Code de la commande publique, la procédure de passation du marché jusqu'à son attribution, à savoir :
 - Définition du besoin ;
 - Choix de la procédure ;
 - Rédaction du dossier de consultation ;
 - Publication ;
 - Réception et analyse des offres ;
 - Organisation de la Commission d'Appel d'Offres et attribution.
- Le titulaire est choisi par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur du groupement de commandes.
- Après l'attribution, chaque membre du groupement signe avec le titulaire désigné son propre marché, le notifie et en gère l'exécution.

A titre d'information, l'estimation des besoins annuels se décompose comme suit :

Titres restaurant MPHCC : environ 65 000 euros
Titres restaurant CdC : environ 5 000 000 euros

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.